

Addict'Aide
www.addictaide.fr

Le village des Addictions



Addict'Aide, est un village virtuel consacré aux « pratiques addictives » (consommation d'alcool, de tabac, de drogues illicites comme le cannabis, de médicaments psychotropes...). Cet outil réalisé en 2014 à l'initiative du « Fonds Actions Addictions » est construit comme un village composé de 11 « maisons », chacune dédiée à un thème précis et un public ciblé.

Le site fourmille d'informations.

Il permet notamment :

- de mieux appréhender les diverses pratiques addictives (de l'usage simple sans dommage apparent à l'impossibilité de freiner sa consommation malgré toutes les complications engendrées) ;
- d'évaluer les addictions à l'aide de questionnaires validés scientifiquement (par exemple celui de Fagerström qui permet de quantifier le niveau de dépendance au tabac, ou bien celui qui évalue une consommation problématique de cannabis) ;
- de rechercher facilement, grâce à des menus déroulants, les structures et les professionnels impliqués dans l'information et la prise en charge des addictions.

Chaque maison est dédiée à un thème visant un public bien précis : les entreprises et la santé au travail intéresseront employeurs et salariés. On trouve des

tchats, des forums et des aides téléphoniques dans la maison des jeunes, des informations juridiques dans la maison des pouvoirs publics...

Enfin une rubrique « vous êtes ? » rassemble des informations correspondant au profil du lecteur : patient ou proche d'un patient, professionnel de la prévention, association, entreprise...

Pour en savoir plus :

- Dossier STSA : www.stsa.fr/Addictions
- Dossier INRS : « [Addictions](#) »
- [Drogues et travail : un très mauvais ménage](#) de l'INRS
- Vidéo INRS : [Alcool, drogues et travail](#)
- [Conférences du premier congrès d'Addictologie et Travail du 7 et 8 avril 2014](#) au Beffroi de Montrouge
- www.drogues-dependance.fr/drogues.html
- www.drogues.gouv.fr

PRESTATION de STSA : Suivi médical et missions de conseil



Rappelons que le service de santé au travail est obligatoirement impliqué dans la prévention des risques addictifs au sein des entreprises. Ses objectifs sont les suivants :

- réduire le risque de consommation lié aux facteurs en lien avec le travail ;
- conseiller et informer employeurs et salariés en matière de prévention (l'équipe pluridisciplinaire de STSA réalise des campagnes annuelles dans les centres médicaux et des sensibilisations en entreprise) ;
- participer au suivi médical des salariés concernés par des pratiques addictives dans le strict respect des règles de confidentialité.